

TÉMOIGNAGE

ECURIE « LES CRINS DE CONSCIENCE »

Hadol dans les Vosges (88)
Emmanuelle, 34 ans, installée
JA en 2020

Baccalauréat S, Bac Pro
CGEA, Infirmière DE,
diplôme universitaire
en aromathérapie et en
phytothérapie

10 ans de formation régulière
axée sur le bien être humain
et équin, formation en
agroécologie et agroforesterie
avec le centre de formation
Vers de Terre Production



« Mon but n'est pas de créer
une usine à chevaux mais
bien un lieu paisible où l'on
peut apprendre à connaître
chaque cheval afin d'avoir
une observation pertinente
de lui. Ainsi je peux accueillir
des chevaux dont les
propriétaires sont éloignés et
en prendre soin de la même
manière que mes chevaux. »

Un peu d'histoire...

2020 : construction de
la 1ère écurie la plus
grande et accueil de
6 chevaux – 0,5 UMO
exploitant

2022/2023 : construction
des 3 autres écuries et
accueil de 15 chevaux –
0,75 UMO exploitant



**Élevages équins
en région Grand-Est**

Lieu de vie et ressourcement pour chevaux

LIEU DE VIE OUVERT ET ORIENTÉ VERS LES BESOINS FONDAMENTAUX
DES CHEVAUX PERMETTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE LEUR OFFRIR
DES CONDITIONS DE VIE FAVORABLES

Données structurelles

Main-d'œuvre :
1,10 UMO : 0,75 UMO exploitante
+ 0,25 UMP aide de son mari pour
l'aménagement et la construction
+ 0,1 UMO une apprentie bac pro

Effectif total équidés :
19 chevaux présents dont 15 pensions et
4 poneys et chevaux en propriété

Chevaux de loisirs, chevaux retraités,
poulains

Surfaces : 52 ha au total dont 47 ha sont
récoltés en foin

- Infrastructures :**
- 5 équipistes permettant d'accueillir 4 lots différents de chevaux Une carrière
 - en sable et copeaux de bois, 30 *45 m , éclairée
 - Un home club, sellerie, parking

Zoom sur l'activité 2022

Les chevaux et poneys présents sont âgés
de 18 mois à 27 ans

Les équipistes :
2 périodes sont distinguées :

Une période hivernale : les chevaux sont
sur les pistes, l'accès au pâturage est
arrêté pendant 2 ou 3 mois selon la
météo, les râteliers sont regroupés sur la
partie stabilisée près des abris, foin à
volonté sous filet à foin, ramassage des
crottins deux fois/jour.

Une période estivale : les chevaux sont
sur les grandes pistes (la plus grande 1
km) et les râteliers sont répartis sur les
pistes, accès au paddock en herbe en
journée environ 12h sur 24h. Les chevaux
en surpoids ont un panier pendant la
période d'accès à l'herbe, ramassage des
crottins deux fois/Jour.

Les chevaux peuvent aller plusieurs
jours de suite dans la même parcelle de
paddock en herbe si la quantité d'herbe
est suffisante, les refus sont gyrobroyés.
La même parcelle peut être pâturée à
nouveau dès que la pousse de l'herbe le
permet.

Une des pistes a la spécificité de proposer
du pâturage au fil qui peut démarrer
assez tôt dans l'année. Cette piste est
adaptée pour les chevaux avec des
problématiques respiratoires.
Le ramassage des crottins se réalise grâce
à une brouette électrique.

Tarifs de pensions :

- Hébergement, foin à volonté + CMV 5 jours sur 7 et accès aux infrastructures : 275 €/mois,
- Hébergement, foin à volonté + CMV 5 jours sur 7 + administration de 2 rations/jour (compléments à la charge du propriétaire) et accès aux infrastructures : 315 €/mois

Frais à la charge du propriétaire du cheval : 3 coprographies + le vermifuge correspondant : si le résultat est à plus de 200 œufs, vermifuge chimique, si le résultat est inférieur à 200 œufs, vermifuge naturel.

Fiche réalisée par : Emilie Rivière - Chambre d'Agriculture Grand-Est
emilie.riviere@grandest.chambagri.fr - 06 01 21 36 65

Document édité par l'Institut de l'Élevage 149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 -
Mars 2025 - Réf. : 00 23 602 026 - Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Sarah Dauphin (Idele)

En savoir plus : <https://idele.fr/filieres/equides>

